

<https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Inscription-et-brochure>

artweb

Inscription et brochure

- Menu - Départements - Arts plastiques - CAPES (MEEF) et Agrégation -

Date de mise en ligne : mardi 17 juillet 2012

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés



Brochure Préparation au CAPES et Agreg externe Arts plastiques 2023-2024

Préparer le CAPES ou l'Agrégation externes d'Arts plastiques à Paris 8

AVERTISSEMENT

Cette brochure réunit les informations relatives aux deux années du Master MEEF Arts plastiques et à la préparation de l'Agrégation externe d'Arts plastiques. Ces formations entretiennent suffisamment de points communs pour être partiellement mutualisées. Néanmoins, il importe de distinguer le travail des candidats à l'agrégation de celui mené par les étudiants de 1ère (M1-MEEF) ou 2nde (M2-MEEF) année de master. En annexe se trouvent réunis différentes informations nécessaires aux candidats, dont quelques conseils de travail pour l'été.

L'actuelle réforme des CAPES externes et des masters MEEF n'est pas totalement stabilisée. Quelques modifications peuvent encore s'imposer.

MASTER MEEF : STRUCTURE GÉNÉRALE

De manière à former les enseignants de l'Education Nationale et en collaboration avec des universités partenaires, un Institut Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) met en oeuvre des masters professionnels Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation (MEEF).

Pour en savoir davantage, consulter les liens du ministère de l'Education Nationale : [Devenir enseignant](#) et [S'inscrire au CAPES](#)

A l'Université de Paris 8, au sein du master MEEF second degré de l'INSPE de Créteil, nous avons créé un parcours Arts plastiques. Il vise à former les enseignants d'arts plastiques de l'enseignement secondaire, de la classe de sixième à la classe Terminale.

Durant la première année (M1), ce master développe les compétences disciplinaires nécessaires au métier. De même, des repères professionnels fondamentaux sont progressivement mis en place tant de manière théorique (à travers des cours) que pratique (à travers un stage).

En deuxième année (M2), les étudiants poursuivent, affinent et ajustent leurs acquis de première année au regard d'une expérience de stage beaucoup plus importante et en fonction des modalités et enjeux des différentes épreuves du CAPES externe.

CALENDRIER CONCENTRÉ ET RENTRÉE ÉCHELONNÉE

A l'université de Paris 8, la préparation à l'agrégation se déroule les mercredis (toute la journée) et les samedis. Les cours du master MEEF ont lieu les mercredis (9h-20h), jeudis (9h-15h) et samedis (9h-15h). A cela il faut ajouter une *UE de langue* (jours et horaires différents en fonction de la langue choisie et du niveau du cours1) et les samedis consacrés aux épreuves blanches.

ATTENTION, la rentrée s'échelonne sur plusieurs jours et diffère suivant votre niveau d'inscription.

- Tous les **M2 MEEF**, bénéficient d'un stage intensif **les 29 et 30 août** à l'**université de Paris 8**, de 9h à 17h, en salle A1172.
- Les **M1 MEEF**, rentreront le **mercredi 06 septembre** à l'université de Paris 8, à **12h** en A1172 (l'accueil et la présentation de la formation seront suivis d'une séance d'atelier jusqu'à **20h**).
- Les **agrégatifs** seront accueillis le **mercredi 06 septembre** à 12h en A282.

CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Consulter prioritairement le site du ministère : [Conditions d'inscriptions](#)

Qui va où ?

Tous les étudiants souhaitant préparer le concours du CAPES externe ont intérêt à s'inscrire en **Master MEEF**. Que l'étudiant sorte tout juste de licence, soit titulaire d'un DNAP, d'un DNSEP, d'un Master complet (arts plastiques ou autre) ou même d'un doctorat, seul ce cadre de formation et ce diplôme professionnel pourra le préparer à la totalité des épreuves du CAPES externe et aux questions soulevées par le métier.

Les EFS lauréats du CAPES ou de l'Agrégation, déjà titulaires d'un M2 (ou équivalent) sont inscrits à l'INSPE-UPEC dans le cadre d'un **DU-MEEF** (Diplôme Universitaire). Ils suivent l'essentiel des cours du M2 MEEF et n'ont pas de mémoire à rédiger.

PRINCIPALES SITUATIONS DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN MEEF ARTS PLASTIQUES

Inscription et brochure

M1-MEEF Arts plastiques			
Concours présenté	Diplôme au 1er sept. 2023	Type de stage	Type de formation
<p>CAPES 2025</p> <p>ou</p> <p>CAPES 2024</p> <p>(pour les titulaires d'un M2 ou équivalent)</p>	<p>Licence, M1 (autre que MEEF), M2, DNAP, DNSEP, doctorat, etc.</p>	<p>Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) 150h/année</p>	<p>Que l'étudiant ait une licence d'arts plastiques, un DNAP, un DNSEP, un M2 recherche dans une autre spécialité ou un doctorat, il ou elle doit s'inscrire en M1-MEEF pour se préparer au métier et au CAPES.</p> <p>Administrativement, le candidat déjà titulaire d'un M2 ou équivalence ne sera pas obligé de valider le Master MEEF.</p> <p>Cependant, en cas d'échec au concours, ce master professionnel constitue un atout pour postuler à un emploi de vacataire ou de contractuel à l'Education Nationale ou ailleurs (notamment à l'étranger). Un titulaire d'un bac + 5 a aussi la possibilité de présenter l'Agrégation.</p>
<p>M1-MEEF partiellement validé</p>	<p>Les étudiants qui ont validé partiellement le M1-MEEF en 2023 bénéficient d'un entretien individualisé pour déterminer les cours à suivre et à valider en 2023-24.</p>		

M2-MEEF Arts plastiques			
Reçu au concours	Diplôme au 1er sept. 2023	Type de stage	Type de formation
<p>CAPES 2023</p>	<p>M1-MEEF</p>	<p>Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA)</p> <p>324 h payées 126 E net /mois</p> <p>2 tuteur.rice.s : Rectorat + INSPE*</p>	<p>M2-MEEF Inscription administrative à Paris 8</p>

Inscription et brochure

CAPES 2023	M1-MEEF	<p>Etudiant.e en Contrat d'Alternance (stage ECA)</p> <p>6h/hebdo</p> <p>Payé 722 E net /mois</p> <p>2 tuteur.rice.s : Rectorat + INSPE</p>	M2-MEEF Inscription administrative à Paris 8
Lauréat.e.s du concours			
Concours présenté	Diplôme au 1er sept. 2023	Type de stage	Type de formation
CAPES 2023	M2-MEEF	"FS 100%" : temps plein en établissement	6 jours de formation
CAP	<p>M2</p> <p>(ayant ou non suivi et validé le M1-MEEF)</p> <p>Bac + 5 ou plus</p>	<p>"EFS 50%" : 9h/hebdo</p> <p>payé plein temps</p> <p>2 tuteurs : Rectorat + INSPE</p>	<p>Parcours adapté du M2-MEEF dans le cadre d'un DU-MEEF (Diplôme Universitaire).</p> <p>Inscription administrative à l'INSPE-UPEC.</p>

* Ces chiffres devront être confirmés.

L'inscription administrative et pédagogique.

- Pour accéder en **M1-MEEF**, l'inscription de déroule en plusieurs temps, d'abord via la procédure MM : <https://www.monmaster.gouv.fr>. Suite à quoi une commission étudie chaque dossier et juge la compatibilité du niveau acquis avec les exigences spécifiques du CAPES d'arts plastiques et du master MEEF. La maîtrise du français, le bagage théorique (capacités de conceptualisation, connaissances en histoire de l'art et esthétique) et le niveau de pratique plastique (capacités techniques, engagement artistique) doivent être suffisamment proches des attentes du concours pour avoir une chance raisonnable de succès après une ou deux années de préparation. Indépendamment du concours, la réussite du master MEEF réclame des compétences analogues. Sans ce niveau requis, l'étudiant devrait envisager des études correspondant mieux à son profil ou travailler ce qui doit l'être avant de candidater une nouvelle fois.

Il faut aussi savoir qu'un.e étudiant.e déjà titulaire d'un M2 (et équivalent) peut présenter directement le CAPES ou l'Agrégation sans passer par le M1-MEEF.

A la rentrée, les étudiant.e.s retenu.e.s en M1-MEEF doivent finaliser leur inscription administrative (payer leurs droits) puis procéder à leur inscription pédagogique. Voir auprès du secrétariat des masters Arts plastiques (bureau A069, 01 49 40 70 14 ou 01 49 40 66 02).

► Pour accéder en **M2 MEEF**, il faut avoir réussi le M1-MEEF ou avoir obtenu une équivalence. Les inscriptions administratives et pédagogiques se font à Paris 8.

- *Les étudiants-fonctionnaires-stagiaires (EFS)* lauréats du CAPES ou de l'Agrégation, déjà titulaires d'un Bac+5 doivent s'inscrire à l'INSPE-UPEC dans le cadre d'un DU-MEEF (Diplôme Universitaire MEEF).
Les droits d'inscription sont également offerts par l'Etat.
Ils bénéficient de la plus grande partie des cours de M2-MEEF.

L'essentiel de la formation se déroule à l'université de Paris 8 mais une petite partie a lieu dans différents établissements de l'INSPE-UPEC.

ATTENTION ! L'inscription à l'université ne dispense aucunement d'une inscription au concours. Les candidats au CAPES et à l'agrégation, devront effectuer cette inscription **vers les mois de septembre et octobre 2022** sur le site : [Calendrier des concours](#)